



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

### Procès-Verbal Comité Directeur 24 janvier 2020

Présents : Gérard BEALET, Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER, Yvan COSTA, Sylvain GREGOIRE, Benoit SEMENON

Invités présents : Henri CHAUCHET, Jean Marc HUET, François LASSERRE, Frédérique LOUVET, Raymond OTHONY, Marie Thérèse RIGAUD, Jean Michel YVES

Absents excusés : Maxime CHADEFFAUD, Gérard LUTTRINGER, Hugues GABIN, Cyril NEVEU, Hervé PEYSSY, Jean Marc VALLEE, Francis ROUSSEL

Absent non excusé :

Début de séance : 14h30

#### Introduction

M Jean Pierre BILLET souhaite la bienvenue et nous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Il s'agit du premier Comité Directeur de 2020 qui précède l'Assemblée Générale de 2019.

#### Effectifs

Licenciés et clubs 2019 au 31/12/2019

En 2019, nous avons enregistré 808 licenciés et 62 clubs, une décroissance qui s'explique par des fusions de clubs, des arrêts de mandat des présidents et donc la fin de clubs et également suite aux différents du passé liés à la fédération.

Nous constatons la même baisse dans la plupart des sports mécaniques et c'est aussi le cas à la FFM.

Licenciés et clubs 2020 au 231/01/2020

A ce jour, nous avons enregistré 537 licenciés et 49 clubs. Le club de Nice arrête pour raison personnelle de son président (P CASENOVE), le club de Beugin également (arrêt de 2 ans pour études). Nous avons un nouveau club en Méditerranée et des clubs à venir possiblement.

#### Finance :

Bilan - Examen des comptes et commentaires – voir documents ci-dessous

Règlement financier. Discussion et décision.

Les recettes sont en baisse et donc il est nécessaire de faire des économies.

Proposition acceptée de suppression des prises en charge des médailles et donc d'augmenter les subventions aux clubs (poste 6512) à 200€ pour les championnats de France et 50 Euros pour les coupes de France soit 900 Euros.

A faire voter à l'Assemblée Générale.

Ph CARRIER doit appeler la MAIF pour revoir le coût de l'assurance en fonction du nombre de licenciés.

Nous avons un grand nombre de tee shirts en stock et une promotion a été acceptée : le prix des tee shirts en stock jusqu'à épuisement du stock actuel sera de 5 Euros.

Ph Carrier doit revoir la loi sur le paiement de licence pour un club à une fédération.

Suite au rapport des vérificateurs aux comptes, il y a certains clubs qui doivent encore payer leur redevance à la fédération. Yvan COSTA va suivre.

#### Budget prévisionnel 2020. Discussion et décision.

2020 se présente comme une année de transition et importante pour les finances de la Fédération. C'est un sujet à suivre sur les Comités Directeur de 2020 et potentiellement voir pour proposer une augmentation du prix des licences et/ou baisser les dépenses.

***Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :***

*FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine*

*Siège social : Fédération Française Motonautique*

*9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA*



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Concernant les demandes de subventions de l'État, il nous a été répondu que seules les actions pour les femmes, les personnes handicapées et les personnes fragiles bénéficiaient de subventions. Les titres et les médailles n'interviennent en rien dans le calcul de la dotation qui de toute façon, cette année encore, est égale à zéro.

### Fonctionnement :

Formation de la commission électorale pour l'Assemblée Générale

Scrutateurs pour le dépouillement des votes : Mesdames Michèle LASSERRE et Marie Thérèse RIGAUD et M Benoît LAPOUGE

Relations fédérations Nationales et Internationales :

M Yvan COSTA est notre représentant au conseil fédéral à la FFM et nous entretenons d'excellentes relations avec notre fédération de tutelle. Nous allons demander conseil à l'avocat de la FFM concernant les sites et forums qui nous dénigrent.

Pour NAVIGA, un nouveau président a été nommé, il s'agit de M Walter GEEN. Nous avons besoin d'un interlocuteur français à NAVIGA. M Jean Pierre BILLET va contacter M Jean Marc VALLEE à ce sujet.

Concernant iMBRA ; M Erich COSTA ayant démissionné de son poste de Vice-Président, Maxime CHADEFPAUD, sollicité par l'iMBRA, réserve sa décision.

Pour l'UFOLEP ; la convention toujours valide et une réunion est prévue en février. M Sylvain GREGOIRE est notre représentant.

Site FFMN : en cours

### Organisations déconcentrées OD (Ligue et inter-région)

Il faudra revoir le découpage des Organismes Déconcentrés de la métropole, car les OD Centre-Est et Centre comptent trop peu de clubs. Des propositions seront faites lors de la prochaine AG.

### Élections 2021

Le lieu proposé pour la prochaine Assemblée Générale est Paris

Elle se déroulera le samedi 30 janvier et le Comité Directeur le vendredi 29 au siège de la FFM.

Le Comité Directeur fait appel à candidature :

- M Jean Pierre BILLET, prendra sa décision en fonction du retour du bilan sous sa mandature.
- M Yvan COSTA réserve sa réponse.
- M Sylvain GREGOIRE est candidat pour un des 6 postes.
- M Frédéric LOUVET est candidat pour un des 6 postes.
- M Benoît LAPOUGE est candidat pour un des 6 postes.
- M Benoît SEMENON est potentiellement candidat au Comité Directeur ou à la commission technique voile.
- M Philippe CARRIER, si les clubs de l'OD Ile de France lui font confiance préférera se concentrer sur la région et ne sera dans ce cas pas candidat à un nouveau poste de secrétaire.
- Seront invités au prochain comité directeur, MM Dominique DESHAYES, Frédérique LOUVET et Benoît LAPOUGE

Le Comité Directeur tient à rappeler que toutes les classes doivent être représentées et nous devons au préalable lister les tâches à faire à la fédération

### Organisation de l'assemblée générale.

Voir agenda sur le site. Rien de particulier à signaler

### Questions diverses :

Henri CHAUCHET a écrit deux fois au Comité Directeur sans réponses, sur la situation du M et a de nouveau exprimé son mécontentement sur des événements 2018.

#### ***Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :***

*FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine*

*Siège social : Fédération Française Motonautique*

*9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé iMBRA*



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Frédéric LOUVET a précisé que le règlement MRC avait été changé en appliquant et adaptant le règlement européen iMBRA.

Xavier Rose a démissionné et il est demandé aux présidents de région de présenter le compte rendu des Assemblées Générales des OD/IR durant l'Assemblée Générales de la FFMN du lendemain.

Pour 2020, le Comité Directeur propose qu'un schéma commun de Compte Rendu soit proposé pour le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

Le club MYCA est candidat pour le championnat de France NS de 2021 – à mettre à l'OD du CD de février.

Fin de séance : 17h45

Le Président FFMN

Jean Pierre BILLET



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

### RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 - FFMN

Codes	Libellé	Montant	Codes	Libellé	Montant
<b>DEBIT</b>			<b>CREDIT</b>		
6021	Vêtements	2 400,00 €	5186	Vêtements	234,00 €
6022	Coupes et médailles	743,94 €	7011	Transpondeurs	1 190,80 €
6023	Autres achats	1 555,38 €	7012	Maquettes	1 230,95 €
6024	Maquettes	1 846,40 €	7013	Tempo	39,00 €
6025	Achats Tempo	0,00 €			
6064	Secrétariat et licences	1 406,81 €	7015	Affiliations clubs	5 124,00 €
60641	Abonnement internet	727,20 €	7561	Licences	23 450,00 €
60642	Equipement informatique	0,00 €	7562	Divers	992,55 €
6132	Location box	91,00 €	7600	Produits financiers (2018+2019)	113,63 €
6161	MAIF	2 783,12 €			
6162	Nautic + salons régionaux	150,00 €			
61851	Assemblée générale	1 822,63 €			
6237	Message et publications	0,00 €			
6251	Réunions CD	1 569,38 €			
6252	Déplacement BD	770,48 €			
6253	Frais/Déplacement président	914,80 €			
6259	Déplacement commissions	393,56 €			
6254	Déplacements Juges	4 274,00 €			
6258	Déplacement équipes de France	590,00 €			
6261	Frais postaux	665,90 €			
6518	Inscriptions Championnats du Monde	1 935,00 €			
6519	Frais bancaires	118,34 €			
6572	Concours nationaux	680,00 €			
6574	Ristoume Inter région	3 795,00 €			
65861	Inscription Naviga	700,00 €			
65862	Inscription FFM	600,00 €			
65963	Inscription iMBRA	50,00 €			
6701	Organisation élections au Comité Directeur	0,00 €			
6799	Contentieux	0,00 €			
6810	Provisions réserve statutaire	1 622,00 €			
			7750	Profits exceptionnels s/Exercices antérieurs	290,00 €
8000	Résultat 2019 : Excédent	459,99 €			
<b>Total</b>		<b>32 664,93 €</b>	<b>Total</b>		<b>32 664,93 €</b>

**Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :**

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



## FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

### EXERCICE 2019 FFMN

#### RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

En fonction de la tâche de « vérificateurs aux comptes » qui nous a été confiée nous avons procédé au contrôle des écritures comptables.

Le trésorier a mis à notre disposition les livres de comptes . Nous avons procédé au pointage de toutes les écritures et les pièces justificatives demandées nous ont été présentées.

Nous n'avons pas relevé d'anomalie comptable significative et en conséquence nous vous proposons de donner quitus pour l'approbation des comptes.

Nous disons bien « pour l'approbation des comptes », mais nous nous garderons de nous prononcer sur la justification des sommes engagées qui est un problème de gestion sur lequel vous pourrez éventuellement vous exprimer.

Toutefois nous nous permettons de signaler que des clubs n'ont pas encore à ce jour réglé leurs dettes 2018 pour un total de 663 euros et 168 euros pour 2019, il conviendrait de décider de la suite à donner.

Maisons alfort, le 22 janvier 2020

Roger BICHERON ( club Arc En Ciel)

Jean Yves GENIN ( club Arc En Ciel)

***Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :***

*FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine*

*Siège social : Fédération Française Motonautique*

*9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA*

*Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA*